

MAIRIE DE COLOMBIER LE VIEUX

PROCES VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 5 juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Colombier-Le-Vieux, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal de Colombier-le-Vieux s'est réuni à la salle du conseil municipal sous la présidence de Mme La Maire, Béatrice FOUR.

Convocation adressée par Mme La Maire, Béatrice FOUR, le 29 mai 2024.

**PRESENTS** : FOUR Béatrice, GERY Myriam, BOITARD Franck, BESSET Aurore, LONDON Patrick, MARGIER Jean-Pierre, THE Françoise, COUX Joël.

**ABSENTS** : GIRODON Didier pouvoir à BOITARD Franck  
MAICHERAK Catherine pouvoir à GERY Myriam  
DESRIEUX Claude pouvoir à Patrick London  
VAUX Hubert, DESCHAMPS Charlotte.

**Secrétaire de séance** : GERY Myriam

Nombre d'élus présents : 8 - Nombre d'élus votants : 11  
Le quorum est atteint.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 15 avril : approuvé à l'unanimité

**Délibération 2024/18** :

**OBJET : ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX POUR LA RÉHABILITATION : Espace coworking, locaux associatifs et bureaux 26,28,30 Grande Rue.**

En préambule, Madame FOUR Béatrice, Maire, énonce qu'elle ne participera pas au vote.

Vu le rapport d'analyses des offres, vu la commission d'appel d'offres du 29 Mai 2024, qui après avoir pris connaissance de l'analyse des offres selon les critères énoncés, a proposé de retenir les offres suivantes :

**Lot 2 – Désamiantage – Démolition -Gros œuvre :**

Entreprise VERT Eric et Fils  
Offre de base avec options 154 416,13 € HT

**Lot 3 – Charpente-Couverture-Zinguerie**

SARL DARU Charpente  
Offre de base 24 980 € HT

**Lot 4 – Etanchéité**

SARL ECOBA  
Offre de base 4 468,30 € HT

**Lot 5 – Revêtements de façades**

Entreprise AVCI  
Offre de base 20 527,00 € HT

**Lot 6 – Menuiseries extérieures alu- serrurerie**

Menuiserie VERCASSON  
Offre de base avec options 49 561,21 € HT

**Lot 7 – Menuiseries intérieures bois**

Menuiserie VERCASSON  
Offre de base avec options 26 377,76 € HT

**Lot 8 - Plâtrerie Peinture**

Entreprise S.N.B.  
Offre de base 38 347,70 € HT

**Lot 9 – Carrelages Faïences**

MAZET Denis SAS  
Offre de base 22 263,00 € HT

**Lot 10 – Chauffage Ventilation Sanitaires**

SAS MESBAH SAVEL B&Y  
Offre de base 58 287,00 € HT

**Lot 11 – Electricité**

Entreprise Yannick GRANGE Electricité  
Offre de base avec options 33 510,68 € HT

**TOTAL 432 738,78 € HT, soit 519 286,54 € TTC**

Vu le code général des Collectivités territoriales,  
Considérant l'avis favorable de la commission d'appel d'offres réunie le 29/05/2024 ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré : 10 voix POUR, 0 voix CONTRE (Mme le Maire n'a pas pris part au vote)

ADOpte cette proposition

AUTORISE Madame le Maire à attribuer le marché et à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Délibération 2024/19 :**

**OBJET : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS D'INVESTISSEMENT A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ARCHE AGGLO**

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la loi 2004-809 du 13 août 2004 permet aux EPCI à fiscalité propre, de verser un fonds de concours aux communes membres, après délibérations concordantes du conseil d'agglomération et des conseils municipaux concernés.

Le fonds de concours peut financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement. Le montant total du fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subvention, par le bénéficiaire du fonds de concours. Ce montant s'apprécie "hors taxes" s'il concerne une dépense d'investissement, et "toutes taxes comprises" s'il se rapporte à une dépense de fonctionnement.

Madame le Maire rappelle les projets importants de travaux de voirie pour 129 460,25 €.

La commune a versé un acompte de 15 000,00 € pour engager des travaux urgents. Elle a sollicité une aide du département de l'Ardèche de 20 000,00 € au titre d'atout ruralité.

Elle propose de solliciter le fonds de concours d'ARCHEAGGLO pour 30 000,00 €.

Le Conseil Municipal, le Maire entendu, après en avoir délibéré :

DECIDE de solliciter la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo, le versement d'un fonds de concours de 30 000,00 €, au titre de l'année 2024, pour la réalisation des travaux de voirie d'un montant de 114 460,25 € HT, soit 26,25 % de la charge nette.

PRECISE que le fonds de concours sera imputé au compte 13251 du Budget Principal de la commune.

PRECISE que la participation de la Communauté d'Agglomération sera mentionnée, par tous moyens appropriés, dans les supports de communication de la commune.

AUTORISE le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

**Délibération 2024/20 :**

**OBJET : APPROBATION DE LA CONVENTION POUR LA MISE EN PLACE D'UN FONDS DE CONCOURS DESTINE AU FINANCEMENT DES TRAVAUX DE REFECTION DE LA VOIE COMMUNALE DITE DE CLAUZEL**

Madame Le Maire évoque les échanges avec la société SHEMA « Société Hydraulique d'Etudes et de Mission d'Assistance », exploitante du barrage de Clauzel.

L'accès au barrage de Clauzel, se fait par la route de Clauzel, celle-ci étant barrée suite à de gros dégâts de voirie liés aux intempéries de l'automne 2023.

Des travaux conséquents de remise en état de cette route sont nécessaires afin de rétablir la circulation, travaux estimés à 60 000,00 € HT.

Au vu des travaux conséquents et de la nécessité de cet accès pour l'exploitation du barrage, la société SHEMA propose un fond de concours forfaitaire de 15 000,00 €,

Après lecture de la convention pour la mise en place de ce fonds de concours,

Madame le Maire sollicite l'avis des conseillers municipaux

Les conseillers municipaux, à l'unanimité

**SONT FAVORABLES**

**ET AUTORISENT** Madame le Maire à signer la convention, et autres documents se rapportant à cette affaire.

11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

**Délibération 2024/21 :**

**OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ASSOCIATION BOULE DU PLATEAU**

Madame Le Maire présente la demande de l'association communale « Boule du Plateau » sollicitant une subvention exceptionnelle.

Une équipe de la Boule du plateau s'est qualifiée pour les championnats de France de boule lyonnaise prévus du 19 au 21 Juillet 2024.

L'association sollicite une subvention pour participation aux frais engagés (hébergement, déplacements, et équipements).

Madame le Maire félicite l'équipe qualifiée et sollicite l'avis des conseillers municipaux.

Les conseillers municipaux, à l'unanimité

**VOTENT** une subvention exceptionnelle de 250,00 € à l'association Boule du Plateau

Et leur **SOUHAITE** bonne chance dans cette compétition.

11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

## Urbanisme :

### Informations :

- Autorisations d'urbanisme :
  - Dépôts :
    - PC G.A.E.C ASTIER, Route de Clauzel : agrandissement bâtiment agricole
    - DP VERT Nicolas Route de Clauzel : panneaux photovoltaïques
    - DP SEIGNOVERT Yoann - Chardon : Changement menuiserie, ouverture et réfection toiture
    - DP SEIGNOVERT Yoann - Chardon : modification ouvertures et création d'accès
  - Accords :
    - DP DEBARD Christophe, Route Vieille : panneaux photovoltaïques
    - DP JUNIQUE Baptiste Palisse : panneaux photovoltaïques
- Droit de Préemption : R.A.S
- Divers

## Bâtiments

### Informations :

Projet terrain projets communaux : Validation convention de groupement de commandes et promesse de cession foncière avec Ardèche Habitat : Délibération reportée

- Projet terrain projets communaux : suite avec Ardèche Habitat : quid des eaux pluviales
- Projet bâtiment ex-poste : marchés en cours
- Projet City Park : drain à prévoir, mobilier posé. Arbres à planter à l'automne.
- Eglise : travaux de remplacement du récepteur, minuteriers, aiguille... : 3 cadrans : 5 186.10 € ht devis validé,
- Divers.

## Personnel :

### Informations :

- Recherche de personnel d'été en cours

## Ecole :

Informations : en attente de la prochaine date du conseil d'école au mois de juin

## Voirie

### Informations

- Le point sur les travaux :
  - Route du Doux terminée. Route de Clauzel en cours.
  - Chemin de St Sorny : avancement des travaux : en préparation (météo défavorable)
  - E.V.T.P : date encore non définie
- Sécurisation des 2 entrées du village : toujours en attente, quid du calendrier.
- Signalétique au sol Rue de la Forge et Place du Marché : travaux réalisés et retour positif des habitants
- Travaux élargissement virage intersection Route de Deyras et Rue de la Forge : mur en béton réalisé
- Débroussaillage des routes : en cours
- Elagage par les agents communaux,
- Borne incendie la Riaille, : 1 600,00 € HT à la charge de la commune, prix de la borne, Cance-Doux se charge de prendre à sa charge les conduites d'alimentation en eau.
- Divers

## Communauté d'agglomération

Informations : R.A.S

CCAS : Repas en novembre

## Divers

### Informations

- Bibliothèque : Festival Partir en Livres en partenariat avec Arche Agglo.
- Ardéchoise : passage le mercredi 12 juin et décoration du village, atelier avec les bénévoles,
- Cinéma en plein air : le mercredi 10 juillet à la tombée de la nuit (VICE VERSA 2)
- Pot de l'été : le vendredi 19 juillet,
- Vogue : édition des 80 ans, le 25,26,27 juillet,
- Marché Nocturne : le vendredi 2 Aout,
- Festival des Humoristes/ Agglo : le mercredi 28 août à 15h30, les Enfants Sérieux,
- Journée du patrimoine : 21 et 22 septembre à Ruissas avec une Exposition de Lo Gavelier
- Locations : 4 appartements mis en location : 1 - T4 Del Monego, 3 - T2 (Mairie, Bâtiment Paroissial, Ecole)
- Elections européennes : le 9 juin
- Communication d'été : Colomb'Info en cours
- Associations : Réunion avec les associations 29/06 9h et proposition de faire un moment forum avant la rentrée des associations (30 août ou 31 : à proposer)
- Nomination référent moustique tigre : Nicolas VERT agent et Myriam GERY Adjointe

**Prochain Conseil municipal : 9 juillet à 20h30**

Le secrétaire de séance

Myriam GERY



Le Maire

Béatrice FOUR

  


